

Syndicat de pêche de

**Procès-verbal de l'adjudication publique du droit d'exercer la
pêche**

dans le cours d'eau _____
en sa partie formant le lot de pêche no. _____

Le _____ à _____ heures, à _____
(date) (heure) (lieu)
il a été procédé à l'adjudication publique du droit de pêche émarginé, ainsi qu'il
avait été énoncé dans les journaux : _____
(dénomination)
et _____
(dénomination)
à deux reprises le _____ et le _____,
(date) (date)
et cela en présence du collège des syndics, à savoir:

MM./Mmes _____	président
_____	membre - assesseur
_____	membre - assesseur
_____	Secrétaire –
_____	trésorier.
(nom et prénom)	

Après que le président a donné lecture des charges, conditions et clauses,
auxquelles se fait l'adjudication, il est procédé aux enchères.

Avant l'adjudication définitive le président, ayant constaté la bonne forme et le
montant suffisant du cautionnement présenté, annonce les noms des trois
derniers offrants, soit:

Noms, prénoms, adresses

Montant des offres

MM./Mmes _____	_____
_____	_____
_____	_____

Là-dessus, le syndicat adjuge le droit de pêche à
M./Mme _____
demeurant à _____

qui déclare prendre comme partenaire(s):

Le / les adjudicataire(s) déclare(nt) présenter comme caution bonne et solvable /
garantie bancaire:

Suite à cette adjudication, les parties conclurent le bail de pêche joint en
annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été signé par le président et le
secrétaire-trésorier.

Le Président,

Le Secrétaire-trésorier,